Construction de 2 groupes d'immeubles résidentiels de forme rectangulaire.

a) Immeuble I : 3 blocs d'une longueur totale de 61.50 m

et d'une profondeur de 15.00 m

b) Immeuble II : 2 blocs d'une longueur totale de 41.50 m

et d'une profondeur de 15.00 m

- Hauteur Immeuble I et II : 14.30 m

- Ecart entre les 2 immeubles : ... 32.00 m·

- Forme des toitures : toitures surbaissées

- Façades : - en enduit chromolith ou similaire

- en éléments préfabriqués et marbre

(façade avant)

- Garages : les garages collectifs se situent au

ler sous-sol et l'accès se fait par

une rampe

- Installations collectives, caves, buanderie, locaux techniques se situent au 2ième sous-sol

- Toutes les surfaces non bâties seront aménagées en jardin d'agrément à exécuter aux frais du promoteur.



Appartent à la délibération du conseil communal du 14.07,1973

Bolo/hNo.

du conseil communal du 07-25.1979

No. Re/10/75



Projet d'aménagement particulier

CALCUL DU CMU

Appartent à la deliberation

du conseil communal du 14.07.73

_ No. 8le/ 10/75

Superficie totale terrain net à construire :

30 a 70

2 a 2o

25 a 70

6 a 40

Appartent à la delibération

du conseil communal du otios, 29

65.00 ares

_ No. Pla/w (75

Détermination du nombre de logements:

(80 unités par ha)

65.00 x 80

52 logements

50 logements prévus

Calcul CMU (inférieur à 2 1/2)

Surface des immeubles

I. $61.50 \times 15.00 = 922.50 \text{ m2} \times 5 = 4.612,50 \text{ m2}$

II. $41.00 \times 15.00 = 615.00 \text{ m2} \times 5 = 3.075,00 \text{ m2}$

7.687,50 m2

CMU 7.687,50 = 1.1826 < 2 1/2

VILLE DE LUXEMBOURG

30-1-1978

POLICE DES BATISSES